

tion du travail, et par une distribution bien raisonnée des heures de leçons et d'étude, il faut arriver à tenir tous les élèves en haleine, à faire que pas un d'eux ne reste un instant oisif pendant la durée de la classe. En dehors de la crainte, il n'y a pas d'autre moyen pour maintenir la discipline dans l'école, et la crainte, nous le savons par expérience, n'est qu'un moyen insuffisant, un palliatif.

Mais comment organiser un bon emploi du temps, vont dire encore bon nombre d'instituteurs ? Nous l'avons essayé bien des fois, et nous n'y avons jamais réussi d'une manière complète.

Rien n'est, en effet, aussi difficile que d'établir un bon emploi dans les écoles primaires, surtout dans celles qui sont dirigées par un seul maître, c'est-à-dire, dans le plus grand nombre. Aussi, ne doit-on pas être surpris s'il y en a si peu où l'on ait réussi. Mais comme nous comprenons l'importance de la question pour les élèves et pour les maîtres, la première chose que nous ferons sera d'examiner les moyens d'arriver à un bon emploi du temps et à une organisation régulière de l'enseignement dans les écoles.

Nous espérons ainsi venir en aide aux instituteurs, et témoigner de l'intérêt que nous portons à leurs fonctions en diminuant, autant qu'il dépendra de nous, les difficultés de leur tâche. Si nous réussissons à généraliser dans les écoles un emploi du temps approuvé par l'expérience, nous croirons avoir beaucoup fait pour la discipline.

Que si, dans cette question de la discipline, nous avons surtout envisagé celle de la classe, le travail, l'ordre et le silence, c'est parce que c'est la plus importante dans les écoles primaires, où les enfants ne sont guère que pendant le temps des classes. Le reste est plus une affaire d'éducation que de discipline.

D'ailleurs, quand on a obtenu la discipline dans la classe, on a fait un grand pas. Si on est parvenu à faire que les élèves soient laborieux, appliqués, silencieux, rangés, obéissants et dociles, c'est qu'on leur a donné du goût pour le travail, et qu'on leur a rendu l'école agréable ; c'est qu'on leur a inspiré cette affection qui dispose à écouter les avis et les conseils ; c'est qu'on les a animés de ce bon esprit, qui est à la fois la preuve de l'influence qu'on a exercée sur eux, et le gage de ce qu'on pourra obtenir plus tard. Il y a certainement beaucoup à espérer d'élèves ainsi préparés ; nous les avons acheminés dans la bonne voie, il n'y a plus qu'à les y maintenir.

Nous avions donc raison de dire en commençant que la question de la discipline dans les écoles était en grande partie une question d'enseignement et de méthodes.

La conclusion de tout ce qui précède, c'est aussi que le fondement de la discipline est presque tout entier en dehors des moyens où l'on va le chercher habituellement : il est principalement dans des choses qu'on est accoutumé à considérer comme y étant étrangères.

On veut inspirer la crainte, et il faut aimer et se faire aimer.

On fait de l'école un séjour d'ennui, un lieu de répulsion, et il faut en faire un séjour plein d'attrait pour les élèves ; il faut les y attirer et les retenir en les intéressant et les captivant.

On veut qu'ils soient tranquilles, paisibles, silencieux, qu'ils ne troublent pas la classe, et une grande partie d'entre eux restent pendant la moitié du jour inoccupés, oisifs, en proie à un ennui mortel, et cependant privés du mouvement nécessaire à leur âge.

Pour réussir, il faut presque en tout prendre le contre-pied de ce qui se fait habituellement.

Si donc nous voulions résumer les meilleurs moyens de fonder la discipline dans une école, nous le ferions dans ces trois mots : *aimer les enfants, les intéresser et les occuper.*—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

AVIS OFFICIELS.



3 Mars 1857.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Jacques Goussaye et William M. Harty et Mlle Marie Marguerite Blanchard, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles ou écoles primaires supérieures.

MM. Joseph Robillard, Amédée Gagnon, André Riberdi, Michel Caron, Elie Martel, Etienne Arnault, David Halde ; Mesdames Louis S. Beaudouin, née Clémence Robillard et François X. Audet, née Céline Sabourin ; et Mlles E. Sophie Bélanger, Vitaline Surprenant, Marie Philomène Hattigny, Marguerite Vigeant Taupier, Albina Edwidge Boulay, Céleste Dubuc, Eugénie Raby, Vénérande Monty, Anna Gagnon, Marie Lia Latour, Marie Eloise Lefebvre et Amélie Paré, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Mlle Boulay a subi l'examen avec un succès distingué.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

MM. Charles Adolphe Maillard, Alexis Clet Paradis et Patrick Love ; et Mlles Rose Leclerc, Domitilde Paquet, Marie Rosalie Blais, Marie Malvina Joséphine Mercier, Léocadie Langlois et Marie Odile Vallerand, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

M. Pierre Thérout et Mlle Apolline Desaulniers, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles ou primaires supérieures.

M. Pierre Jean Mathon ; et Mlles Parmélie Hébert, Georgina Bourque, Philomène Poirier, Georgina Hébert, Marie Louise Elisa Rivard, Joseph Elmire Gélinais, Alexandrine Elmire Turcotte, Marie Dorothee Lacerte, Marie Louise Marchand, Marie Marthe Carpentier et Olive Buisson, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

ERECTION DE MUNICIPALITE SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver l'érection en municipalité scolaire séparée de la Grosse Ile, dans le comté de Montmagny.

AUX INSTITUTRICES.

Le bureau des examinateurs catholiques de Montréal tiendra une séance spéciale pour l'examen des institutrices seulement, le 29 mai prochain, à 9 heures A. M., dans la maison des Frères des écoles chrétiennes, rue Vitré.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

DELEGUES POUR L'EXAMEN DES CANDIDATS A L'ETUDE AUX ECOLES NORMALES.

M. Emile de Fenouillet, professeur à l'école normale Laval, est nommé délégué de M. le Principal en son absence.

M. Petrus Hubert, inspecteur des écoles, est nommé délégué de M. le Principal de l'école normale Jacques-Cartier et de M. le Principal de l'école normale Laval pour la ville et le district des Trois-Rivières.

MM. les inspecteurs Tanguay, Martin et Meagher sont aussi nommés délégués de M. le Principal de l'école normale Laval pour leurs districts d'inspection respectivement.

AVIS DIVERS.

INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE LAVAL.—L'inauguration de l'école normale Laval aura lieu à Québec, MARDI, le DOUZE Mai prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'école. MM. les inspecteurs d'école, les membres des bureaux des examinateurs et les instituteurs sont particulièrement invités à y assister.

CONFERENCE DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE LAVAL.—Il se tiendra dans la grande salle de l'école normale Laval, à Québec, MERCREDI, le TREIZE Mai prochain, à onze heures du matin, une conférence des instituteurs de la circonscription de cette école. Le soir, à SEPT heures, il leur sera offert une collation au même lieu.

SECONDE CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—La seconde conférence de cette association aura lieu, dans la salle des cours publics de l'école normale Jacques-Cartier, JUNDI, le premier jour de juin prochain, à dix heures du matin. Il y sera proposé un projet de réglemens généraux, et des lectures seront faites par MM. les professeurs de l'école normale et par plusieurs instituteurs.